

Agir pour ne plus subir

Programme UOF (COM France)
2019-2022



Pierre CHANNOY
Candidat à la Présidence

Daniel HANS

Président adjoint

Franck BOURRIÈRES

Vice-président

Jean-Louis ROBERT

Secrétaire général

Alain THERES

Secrétaire adjoint

Sylvain CICÉRO

Trésorier

+/-10 délégués/chargés de mission

Organisation générale : une démocratie associative renouvelée

La gestion de notre Union doit se faire dans le sérieux et la responsabilité avec une réduction des déficits, le lancement de nouveaux projets, l'investissement pour l'avenir, le tout avec une meilleure prise en compte de l'opinion des adhérents. Nos adhérents doivent pouvoir donner leur avis sur les sujets de fond touchant leur vie quotidienne.

Le Congrès conservera son pouvoir décisionnel.

L'une des clés de succès de notre vouloir vivre ensemble réside en la capacité de notre association à récompenser l'investissement de nos membres. Il faut redonner de la fierté à l'appartenance à l'UOF et devenir une fabrique d'estime par la mise en place d'un système de validation des compétences associatives acquises, mais aussi par la reconnaissance de l'ancienneté et de la fidélité de chacun.

A long terme, le but que nous devons poursuivre, c'est avant tout mettre en place les instruments pour que le renouvellement des générations d'éleveurs puisse se faire. *Notre passion doit survivre et se transmettre au-delà des hommes qui passent !*



Une UOF qui protège

Les oiseaux sont notre passion à tous. Notre rôle est de les aimer et de les protéger tant aussi bien au niveau local et territorial qu'au niveau international. Les éleveurs de l'UOF sont les premiers sensibilisés à la chute démographique sans précédent des espèces d'oiseaux sauvages que nous constatons tous les jours sur nos territoires. Le rôle de l'UOF est d'accompagner des actions de sensibilisation de nos concitoyens à la protection des oiseaux.

Pour cela, UOF-Ornithologies sera transformée en association dédiée à la protection. Un pont sera construit entre les deux structures pour permettre aux donateurs d'obtenir des avantages réels sur les services de l'UOF (COM France). L'objet social plus spécifique permettra à la fois de toucher le grand public, les donateurs privés et les mécènes. Notre action pourrait toucher un plus large public grâce à une synergie avec le

monde de l'animalerie. UOF-Protection obtiendra l'agrément I-FAP et avec la mise en place de studbook, nous pourrions ainsi venir en aide aux éleveurs des espèces emblématiques les plus impactées.

Cette protection s'articule sur la sensibilisation de nos concitoyens au monde des oiseaux, la préservation des espèces indigènes et sur l'élevage des espèces domestiques et exotiques pour *préserver un patrimoine génétique le plus important possible pour les générations futures.*

Le rôle de l'UOF est aussi de s'occuper des oiseaux laissés pour compte, c'est-à-dire de la protection des oiseaux domestiques au sens large du terme.

Pour ce faire, je proposerai pour le Bien-être animal des oiseaux domestiques :

- la mise en place avec un maillage d'éleveurs prêts à récupérer les oiseaux abandonnés.
- la création d'une charte de l'éleveur responsable



Une politique extérieure pour grandir l'ornithologie française

Le travail avec la COM France doit continuer. Cette structure permet de pacifier les relations que nous avons avec les autres entités, même si des évolutions sont envisageables.

Une continuité doit être assurée dans les échanges entre nos éleveurs, nos juges, nos responsables et leurs homologues étrangers. Il en va de la *place de la France dans le monde ornithologique et de la défense de la vision française de l'élevage.*



Expositions et Concours : exigence et bienveillance

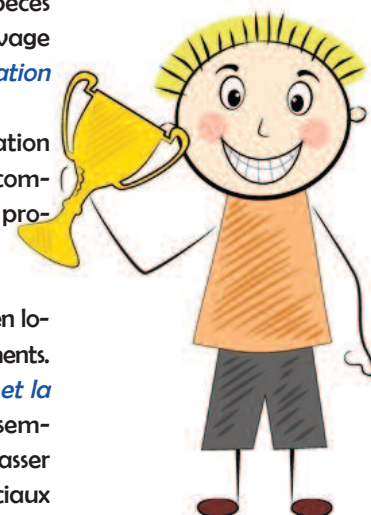
Le but des expositions et concours est de valider le travail d'élevage et de sélection réalisé tout au long de l'année par nos membres. Ce travail doit être compatible avec la préservation des espèces et le bien-être animal. En effet seuls des oiseaux en bonne santé et dans de bonnes conditions d'élevage sont en mesure d'être présentés aux concours. *Le développement et le renforcement de la participation aux concours est l'assurance d'élevages dynamiques et exigeants envers eux-mêmes.*

Que serait l'UOF sans sa machine à concours ? Nous nous sommes construits par la création d'un système basé sur la compétition de beauté et de chant des oiseaux. Il est temps de regarder comment faire évoluer cela. À l'usage, le système de classement des compétiteurs doit évoluer afin de promouvoir les jeunes éleveurs et les éleveurs débutants ou intermédiaires. Nous trouverons un système pour *favoriser l'ascenseur social ornithologique.*

Continuer à favoriser la qualité des oiseaux élevés en France, passe par la présence et le soutien logistique aux concours, mais aussi par l'aide à la mise en place des convois vers les grands rassemblements.

Au niveau du Championnat de France, il devient nécessaire de repenser la compétition et la convivialité. Des choix doivent être faits, mais il devient intenable de financer annuellement un rassemblement coûteux pour l'ensemble de la collectivité. Il sera donné un choix au prochain congrès de passer soit par l'optimisation de la durée du national avec présélection compétitive, soit d'organiser des spéciaux par type d'élevage. Cette orientation touchant tous les compétiteurs, ces derniers auront la possibilité de s'exprimer au travers d'un vote consultatif et d'une boîte à idée.

Les concours doivent aussi être orientés vers le public pour mieux sensibiliser les visiteurs au monde ornithologique et accueillir de nouveaux éleveurs.



Développer un rôle social

Dans une société française de plus en plus fracturée, l'amour des oiseaux et leur élevage est un lien social fort transgressant les générations, les couches sociales et l'origine culturelle des éleveurs. L'élevage des oiseaux est une passion populaire qui s'est transmise de générations en générations de passionnés. *L'UOF doit maintenant favoriser l'élevage pour créer de nouveaux liens et favoriser le passage de témoins vers une nouvelle génération d'éleveurs.* Nos éleveurs les plus âgés ont besoin de voir la jeunesse s'intéresser aux oiseaux, et notre jeunesse doit découvrir ce monde passionnant qui soulage parfois des autres vicissitudes de la vie moderne. L'élevage des oiseaux est également une passion dans beaucoup d'autres pays dont sont originaires une partie de nos concitoyens, elle constitue donc un moteur d'intégration pour la société française.

Il est du rôle de l'UOF de faire reconnaître par les pouvoirs publics la composante sociétale que représente l'élevage pour notre pays.

La revue Les Oiseaux du Monde : une revue pour qui ?

Il faut continuer d'accompagner la revue vers la transition numérique. Un système automatique sera mis en place pour que tous les adhérents puissent lire la revue numérique directement à partir de codes personnels.

La revue numérique sera proposée à la vente sur les kiosques numériques et chaque abonnement papier devra être financé. Pour cela, les professionnels nous diront s'il est préférable de la garder au niveau de la SAS filiale ou de la rattacher directement à l'UOF. Des devis seront demandés pour établir un nouveau plan de diffusion imprimeur-routeur-poste.



Réglementation : l'aide à la formation

Un des objectifs à accomplir au cours de mon mandat sera de mettre en route le E-learning ou cours en ligne pour la validation des 20h de cours théorique et la création d'un réseau d'établissements acceptant de former nos membres comptant pour les heures pratiques nécessaires à l'obtention du certificat de capacité.

Notre Championnat de France des Oiseaux d'élevage pourra aider les adhérents à obtenir les heures pratiques nécessaires pour le Certificat de capacité.

Réformes institutionnelles : des mêmes règles pour tous

L'UOF est une seule famille avec un seul responsable à la tête, il est plus que nécessaire d'accompagner dans le consensus, nos structures dans une réforme d'ensemble harmonisant le fonctionnement de nos différents organes. *Nous proposerons une fusion entre l'UOF, ses régions, ses clubs techniques et ses commissions. Chacun gardera sa propre identité et des compétences propres sous un même toit.*

Ainsi :

Les adhérents auront la possibilité de s'exprimer au travers de votes consultatifs voire d'un droit de pétition.

Les régions garderont leur territoire et leur organisation interne tant qu'elles le souhaiteront sous réserves du respect des principes généraux choisis par le Congrès.

Les sections techniques seront renforcées notamment sur les espèces les plus largement élevées.

La CNJF sera confortée dans son rôle de formation et de gestion des effectifs de juges avec un contrôle a posteriori et une vigilance commune sur les procédures. De nouvelles commissions spécialisées notamment vétérinaire doivent être mise en place



Répondre aux demandes des clubs : des services pratiques

Au-delà des régions, l'UOF est surtout tout un maillage de clubs locaux. On devient UOF bien souvent parce que son club y est affilié et ce n'est qu'à l'usage qu'on apprend à aimer sa fédération. *Il faut donc travailler et veiller à ce que nos clubs se sentent à l'aise, aient envie de rester et de nous défendre.*

L'UOF doit accompagner les clubs locaux pour :

- développer et faciliter la diffusion des connaissances relatives aux espèces oiseaux,
- promouvoir l'élevage d'oiseau de compagnie et d'ornement avec comme objectifs :
- la protection des oiseaux dans leur habitat d'origine pour qu'il n'y ait plus d'oiseaux prélevés dans la nature
- la pérennisation des espèces présentes dans les élevages
- le partage des bonnes pratiques d'élevage pour assurer le bien-être des oiseaux
- d'animer et d'informer ses membres et le public

Le redressement des finances

Un audit sera demandé dans les premiers mois de la mandature afin d'éclairer sur l'état des comptes et nos méthodes de gestion.

Une optimisation du processus décisionnel passera par un changement de méthode de travail du bureau avec une intégration des réunions par visioconférence permettant à la fois de se consulter régulièrement, préserver la vie familiale et privée de tous et économiser sur les déplacements, hébergements et nourriture.

Chaque prestataire devra avoir un contrat délimitant ses attributions et le budget correspondant.

De nouvelles ressources doivent être trouvées et nous mettrons en place progressivement la coopérative de vente des surplus d'élevage et reprendrons en interne la production de nos bagues.

En résumé, si l'exercice 2018-2019 a permis d'éponger les déficits liés aux nationaux, *l'Union devra désormais apprendre à vivre avec ses recettes et ne lancera pas de nouveaux projets sans avoir l'enveloppe budgétaire suffisante.*



Ce programme se déroulera en harmonie avec les actions de la SAS « les Oiseaux du Monde » et de l'association fille UOF Protection et ne saurait être réalisable qu'avec une participation active de tous les acteurs de nos entités.

LES MISSIONS

La SAS « *Les Oiseaux du Monde* » n'a pas de programme spécifique, mais est en charge d'un certain nombre de missions qui lui sont ou seront confiées par le Bureau et/ou le Président de l'UOF.

Gestion des commandes de bagues

Commandes normales et Commandes express – Suivi des Commandes - Service après-vente...

Gestion du matériel

Entretien du matériel – Suivi de l'inventaire – Renouvellement et complément
Cages cartons – Cageots de transports

Gestion de la Communication

Gestion des adresses mails et des envois groupés
Diffusion des messages « Grande Diffusion »
Diffusion de la revue numérique
Diffusion de la Newsletter
Informations complémentaires émanant de la SAS

Boutique en ligne

Gestion de la librairie – Gestion de la papeterie – Formulaires Cerfa et autres documents d'Élevage

Revue « *Les Oiseaux du Monde* »

Gestion des abonnements – Promotion
Gestion de la publicité – Promotion et recherche d'annonceurs
Gestion des Petites Annonces

Logiciels « *ORNITHO* »

Suivi du développement des logiciels – Suivi des améliorations à apporter
Formation sur les logiciels
Assistance
Gestion des Autorisations
Réflexions sur la création d'un logiciel d'élevage
Concours et Expositions
Mise en œuvre et diffusion du calendrier national des expositions
Mise en pratique de la classification validée en congrès

Assistance concours ou Prise en charge Concours par convention

Utilisation Ornitho-Expo
Utilisation et Assistance Ornitho-Juge
Gestion des tablettes

Championnat National

Suivi financier du National
Mise à disposition du matériel nécessaire
Prise en charge informatique du Concours National
Gestion des stands et des sponsors

Centrale d'achat – Centrale « Cession d'Oiseaux »

Réflexion et mise en œuvre d'une centrale d'achat pour les adhérents de l'Union
Obtention de tarifs promotionnels
Réflexion et mise en œuvre d'une centrale de Cessions d'oiseaux

Relations avec les Fédérations Allemandes et l'EE (Entente Européenne)

Echanges de compétences
Mise en chantier d'une manifestation commune

Fichier des Espèces Protégées

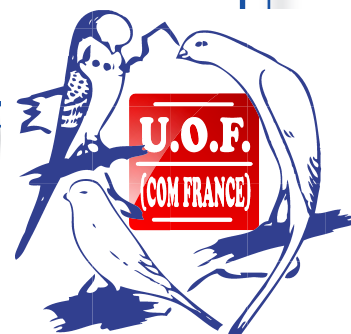
Relations avec l'IFAP

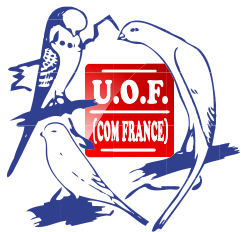
Prise en charge et gestion de ce fichier

*Ces différents points pourront bien entendu être complétés ou développés selon les besoins et les directives données par le Bureau de l'UOF.
De même des responsables complémentaires pourront être nommés de manière temporaire ou plus définitive.*

Ce programme se déroulera en harmonie avec les actions du Bureau de l'UOF et ne saura être réalisable qu'avec une participation active de tous les acteurs de nos entités.

Pour la SAS,
Daniel HANS





Plan de mise en œuvre

2019	2020	2021	2022	2023	2024
Audit financier et de gestion	Production bagues express Étude sur la coopérative de vente	Production bagues express + régulières	Question sur un futur mondial français au regard de l'évolution des finances	Proposition de services aux entités voisines	
Établissement de contrats prestataires Devis ODM	Vente en kiosque numérique de la revue Changement d'imprimeur ? De routeur ? Fin de la CPPAP ? Gestion UOF ou SAS ? Accès direct par codes			Vente de droits de traduction / publication de la revue pour une édition internationale ?	
Reprise et consultation sur l'organisation des nationaux	Vote sur l'organisation des nationaux		Mise en application de la réforme des nationaux		
Mise en place de l'avis consultatif des adhérents			Mise en place du droit de pétition des adhérents		
Mise en place des diplômes de bénévoles	Prime au parrainage				
UOF-Ornithologies devient UOF-Protection	Agrément Ifap Début des studbooks donations protecteurs placement d'oiseaux charte de BEA élevage	Constitution de réseaux de terrains privés, public préservant la biodiversité sous vigilance UOF	Reconnaissance d'utilité publique	Premiers legs	Constitution de réseaux de terrains privés, public ou UOF préservant la biodiversité
Classement des compétiteurs ascenseur intermédiaire	E-learning Réflexion sur ouverture d'une section agility aviaire	Conférences nationales zootechniques et vétérinaires Ouverture d'une section concours agility ?	Conférences nationales zootechniques et vétérinaires	Conférences nationales zootechniques et vétérinaires	Conférences nationales zootechniques et vétérinaires
Réflexions sur la fusion de l'UOF	Proposition aux adhérents et au Congrès		Mise en application de la réforme statutaire avec clause d'essai		Fin période d'essai, bilan et conclusions
Service fiches info pour ventes oiseaux	Propositions d'animation par outils numériques	Mise en place sur le site internet de fiches profil propriétaires / types d'oiseaux	Fiche soins par catégorie d'oiseaux	Fiche soins par espèces principales d'oiseaux	

NB : une consultation des adhérents et des régions sera faite pour ajuster les programmes prioritaires